

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.7.1975	Date de révision	Date de mise en application 1.7.1975
1. Dénomination de la fonction Caissier/caissière 2		Code fonction 5.03.003	
2. But de la fonction Contrôler la réception et la remise de valeurs, selon les buts et attributions fixés par un service comptable d'un établissement ou d'une unité administrative; la direction éventuelle d'un groupe restreint de collaborateurs.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les opérations d'encaissement et de paiement telles que la réception au guichet de numéraires, de chèques bancaires et pièces comptables diverses; la réception de coupons postaux, éventuellement d'objets de valeur, de numéraires, de titres placés sous la garde du caissier; - la remise de numéraires, de titres, d'objets de valeur au guichet; l'établissement de mandats et de virements postaux, de mandats de paiement avec listes correspondantes; - la vérification de la nature et du mode des encaissements et des paiements, l'exécution d'opérations de change; l'application de règles comptables, de normes et barèmes adoptés par l'établissement ou le service concerné; - l'enregistrement et la ventilation des sommes reçues ou versées; la récapitulation périodique des recettes et des dépenses et le bouclage des comptes; la mise au point et l'application de méthodes nouvelles; - la vérification périodique de l'état de caisse et des comptes tels que le livre de caisse, le compte de chèques postaux; la vérification éventuelle de l'état des objets, numéraires et titres se trouvant sous la garde du caissier; - la tenue éventuelle d'un éconamat pour la caisse ou pour d'autres services; l'encaissement éventuel de recettes de caisses annexes à la caisse principale; - l'exécution de tâches spécifiques confiées par le supérieur hiérarchique. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	C	G	B	G	Cl. max. 12
Points	22	7	36	8	41	Total 114